



Le 4 Février 2011

**Mesdames et Messieurs  
les Maires-Adjoints,  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux.**

**DIRECTION GENERALE**

Objet : Convocation Conseil Municipal

N/REF : DGS-NC/192595

Tél : 01.43.02.42.00

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Judi 10 Février 2011 à 21 h 00  
à l'Hôtel de Ville.**

L'Ordre du jour est le suivant :

- I- Désignation du secrétaire de séance,
- II- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Délégation du Maire (Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales),
- III - Approbation du Procès Verbal de la séance du 13 Décembre 2010,
- IV - Projets de Délibérations :

**ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE**

- 1.1 - Avenant au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, approuvé le 26 Mai 2008.
- 1.2 - Composition des Commissions Communales permanentes, suite à la modification des attributions des Adjoints.
- 1.3 - Avenant à la Délibération N° 2008.04.05 modifiant la composition de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité.
- 1.4 - Annulation de la Délibération N° 2008.05.02, élection des Membres de la Commission d'Appels d'Offres.
- 1.5 - Annulation de la Délibération N° 2008.05.03, élection des Membres de la Commission de Délégation de Services Publics.
- 1.6 - Avenant à la Délibération N° 2008.04.08 relative à la désignation des Élus délégués dans certains organismes.

**URBANISME**

- 2.1 - Acquisition à l'amiable d'une propriété sise 40 allée de l'Eglise.

**FINANCES****Budget de la Ville 2011 :**

- 3.1 - Admission en non valeur de créances irrécouvrables de l'année 2010.
- 3.2 - Vote des taux d'imposition à comprendre dans les rôles généraux de 2011.
- 3.3 - Vote des subventions allouées aux Associations
- 3.4 - Vote du Budget Primitif.

.../...

.../...

**FINANCES**

**Budget Annexe d'Assainissement 2011 :**

3.5 - Vote du **Budget Primitif**.

**TRAVAUX**

4.1 - Adhésion de la communauté d'agglomération « Est Ensemble » au  
SEDIF

**ENVIRONNEMENT  
ET CADRE DE VIE**

V - Questions diverses.

Cet Ordre du Jour est arrêté à la date du 4 Février 2011. En fonction de l'actualité locale, il est susceptible d'être modifié. Dans cette hypothèse et conformément à l'Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'en informerai l'Assemblée à l'ouverture de séance.

Comptant sur la présence de chacun,

je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Eric RAOULT**

Ancien Ministre

~~Maire du Raincy~~

Député de la Seine-Saint-Denis